



## Marché public et commission d'appel d'offres

Par **ice aissatou\_old**, le **20/07/2007** à **12:52**

Si une erreur est constatée quant au non classement d'un candidat lors d'un appel d'offres ouvert, est-il possible de reconvoquer une commission d'appel d'offres lorsque cette dernière a déjà statué sur une attribution, mais sachant que la notification n'a pas encore été faite au titulaire du marché.